

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Mauro DI SILVESTRI, domicilié à Echallens, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le Restaurant-Bar-Lounge mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Restaurant-Bar-Lounge, sis sur la parcelle N° 6137, folio 23, au lieu-dit "Boeuferrant"	
Adresse	:	Route des Iles 1	
Enseigne	:	"LE GALTA"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place, à l'emporter et/ou à livrer, lié à un Restaurant-Bar-Lounge	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au samedi	: 09 h.00 à 23 h.00
		Dimanche	: fermeture
Début de l'activité	:	le 1 ^{er} janvier 2021	

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 14 décembre 2020.

Monthey, le 13 novembre 2020

L'Administration communale